

Décision

Générale

colonial

Décision n° 589 du 19 mai 1961 :

n° 589

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 mai 1961

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1961

Date du numéro
31 mai 1961

TEXTE INTÉGRAL

Au titre du congé annuel prévu par l'arrêté n° 59/SPCG du 17 mai 1958, une autorisation d'absence pour la durée des vacances scolaires à passer à Saint-Hilaire par Lavernose (Haute-Garonne) est accordée à Mme Berges Simone, institutrice de 4e échelon (indice net 260, groupe III). enfants (Françoise et Nicole 7 ans, Claire 6 ans) quittera Djibouti par avion le 2 juin 1961. A l'issue de son congé Mme Berges Simone regagnera son poste dans les mêmes conditions suivant les instructions qui lui seront données. La dépense est imputable sur le Budget local, exercice 1961.